



CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES (C.F.E.)

Tél. : 04 57 73 73 73
Courriel : info@savoie.cci.fr

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE LA SAVOIE - CFE**
5 rue Salteur – CS 22416
73024 CHAMBERY CEDEX

Ouvert du lundi au vendredi
9h / 11h30 - 13h45 / 16h

ANTENNE INTERCONSULAIRE - CFE
45 Avenue Jean Jaurès
BP 20007
73201 ALBERTVILLE CEDEX

Permanences les mardis et jeudis
9 h / 11h30 - 13h45 / 16h

Conjoint collaborateur (marié ou pacsé)

Entreprise individuelle / micro-entrepreneur

Prestation d'accompagnement SERVICE+

Sur rendez-vous

Tarif : 70 € nets de taxes

Espèces, CB ou
chèque à libeller à l'ordre de CCI SAVOIE

(formulaire Cerfa rempli par le CFE lors du
rendez-vous)

Formulaires CERFA

A télécharger sur : www.service-public.fr

P2 CM n° 11678*07 (2 feuillets)

► *Imprimer et signer séparément les 2 exemplaires CFE et Greffe*

Pouvoir

Si le formulaire n'est pas signé par le responsable légal

Frais de greffe et de publicité

Nomination ou départ :

Entreprise individuelle
Micro-entrepreneur


48.70 €
gratuit

Chèque à libeller à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Chambéry

NB : pour tout paiement en espèces, nous vous remercions de faire l'appoint.

NOMINATION DU CONJOINT COLLABORATEUR

Attestation sur l'honneur du conjoint :

1 original signé par le conjoint 

Carte nationale d'identité en cours de validité : 1 copie

Mariage :

Livret de famille : 1 copie

ou **extrait d'acte de mariage datant de moins de 3 mois** : 1 original
(à demander à la mairie du lieu de mariage)

ou **extrait d'acte de naissance portant mention du mariage** : 1 original
(à demander à la mairie du lieu de naissance)

Pacte civil de solidarité (PACS) :


Certificat délivré par le tribunal d'instance : 1 copie

ou **livret de famille** : 1 copie

ou **extrait d'acte de naissance portant mention du PACS** : 1 original
(à demander à la mairie du lieu de naissance)

DEPART DU CONJOINT COLLABORATEUR

Aucune pièce justificative

 A télécharger sur notre site internet : www.savoie.cci.fr

Délai pour le dépôt des dossiers

1 mois à compter de la date d'effet, au plus tard

13/05/2022